



4^e session ordinaire du Comité d'orientation Relevé des conclusions et décisions

Le 7 avril 2022, 15h00 – 17h10 (heure de Paris), s'est tenue en visioconférence et en présentielle la quatrième session ordinaire du Comité d'orientation du Réseau (COR-RPCA) autour de l'ordre du jour suivant :

- ▶ Organisation face à la crise alimentaire et nutritionnelle 2022 ;
- ▶ Divers.

La liste des participants figure en annexe.

La réunion a été co-présidée par les Commissaires Sékou SANGARE de la CEDEAO et Kako K. NUBUKPO de l'UEMOA.

Organisation face à la crise alimentaire et nutritionnelle 2022

Rappelant l'ampleur de la crise alimentaire et nutritionnelle et les tensions socio-politiques dans certains pays, les membres du COR-RPCA insistent sur la nécessité d'agir vite et conviennent des décisions suivantes.

>>> Décisions

1. Renforcer la veille :
 - a. Comme en 2020, le CILSS, activera le dispositif de veille du Comité technique du Cadre harmonisé (CT-CH) de suivi de l'évolution de la crise, y compris les impacts du conflit en Ukraine, afin de permettre aux États d'anticiper et de réajuster leurs plans de réponse en cas besoin ; une mise à jour de l'analyse CH pourrait être envisagée à cet effet en juin 2022 ;
 - b. Le Secrétariat CSAO/OCDE et le CILSS, co-animateurs du RPCA, continueront d'animer la plateforme crise alimentaire 2022 du site internet du Réseau.
2. Suivre les engagements :
 - c. Mise en place par la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS, leaders du RPCA, d'un mécanisme de suivi des engagements pris lors de la consultation de haut niveau sur les crises alimentaires et nutritionnelles du 6 avril, organisée par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne et le Réseau mondial contre les crises alimentaires ; un premier point d'étape sera fait en décembre 2022 lors de la 38^e réunion annuelle du RPCA.
3. Renforcer la mobilisation politique et l'action :
 - d. Organisation des réunions statutaires de la CEDEAO (Comité technique ministériel spécialisé) et de l'UEMOA (Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle / CHN-SAN) au cours desquelles l'alerte sur la crise alimentaire 2022 sera amplifiée, y compris des actions concrètes nourries par la Note aux décideurs du RPCA.
4. Intensifier la communication :
 - e. Mise en place par les organisations régionales (CEDEAO, UEMOA et CILSS) d'une Task Force de « Communication et d'action », y compris la conduite d'activités de communication intensive et de mobilisation régionale face aux défis alimentaires et nutritionnelles chroniques dans la région.

Dans le but de renforcer les travaux d'analyse et de veille du RPCA, l'USAID, membre fondateur du Réseau, exprime sa disponibilité pour un éventuel soutien financier.

Divers

5. Comme point de divers, les enseignements tirés de la participation du Secrétariat CSAO/OCDE aux réunions des envoyés spéciaux pour le Sahel sur les enjeux sécuritaires a fait l'objet d'un bref échange.

Annexe: Participants à la 4^e session ordinaire du COR-RPCA

CEDEAO	CILSS	USAID	Société civile
M. Sékou SANGARE M. Jonas HEMOU	M. Abdoulaye MOHAMADOU M. Mahalmoudou HAMADOUN M. Issoufou BAOUA	M. Abderhamane DICKO Mme Halima OUATTARA-AYANOU	M. Ousseini OUEDRAOGO, ROPPA Mme Kady FALL TALL, AFAO
UEMOA	Secrétariat du Club	UE	Groupe Système NU Dakar
M. Kako K. NUBUKPO M. Amadou MBODJ	M. Laurent BOSSARD M. Sibiri Jean ZOUNDI	M. Philippe THOMAS M. Benoit COLLIN Mme Nicoletta AVELLA M. Amadou HEBIE	Mme Coumba SOW



À PROPOS

Créé en 1984 et placé sous le co-pilotage politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, le RPCA a pour mission de construire une vision consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle et de promouvoir le dialogue et la coordination au bénéfice de la décision et de l'efficacité des interventions. Il est co-animé par le CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).